

LE PATRIOTE

*Méfiez-vous
de l'homme
nu qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

15^e année

SNPC

LES NOUVELLES AMBITIONS DE MAIXENT RAOUL OMINGA



L'histoire de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a été contée toute la semaine qu'auront duré les festivités marquant le 25^{ème} anniversaire de cette entreprise. En plus des travailleurs et de bien d'autres personnalités de marque, la célébration de cet anniversaire a connu la participation du ministre des hydrocarbures Bruno Jean Richard Itoua le premier directeur général de cette société. Mettant à profit cette occasion, Maixent Raoul Ominga, son directeur général, a présenté les perspectives de la SNPC, au cours d'une rencontre qui a eu lieu le 29 avril 2023 au grand Hôtel de Kintélé, lors d'un dîner de gala ayant clôturé les festivités.

6

LA CORRUPTION ET L'EROSION DE L'AUTORITE DE L'ETAT

5

Propriété foncière

LA LEVÉE D'USAGE DU DROIT DE TERRE N'ENFREINT PAS LES LOIS EN VIGUEUR

9



L'ARD REPREND DU SERVICE

L'Alliance pour la République et la Démocratie (ARD) que dirige l'ancien ministre des finances Mathias Dzon vient de rompre le silence. Selon cette alliance, la crise que traverse le Congo est provoquée par le pouvoir. Nonobstant cette insinuation, l'ARD estime que le Congo peut s'en tirer vite et bien si un dialogue inclusif est convoqué.

3

Santé

CONSULTATIONS ET SOINS GRATUITS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DJIRI

10

Alexis Lucien Manga, représentant de l'Oms au Congo :

LE GOUVERNEMENT CONGOLAIS DOIT HONORER SES ENGAGEMENTS

11

Décentralisation

DES SOUTIENS POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'application des résolutions sur la revitalisation et la redynamisation de la décentralisation et du développement local se fera avec le concours des partenaires au développement, à l'instar de l'Union européenne. De même, la représentation des agences du système des Nations unies ne sera pas en marge de la matérialisation de toute action gouvernementale sur le développement local, à fort impact sur les populations les plus pauvres et les plus démunies.

Les accompagnements de ces deux partenaires du gouvernement ont été promis au ministre délégué à la décentralisation et au développement local, Juste Désiré Mondélé. Ils ont été faits les 2 et 3 mai dernier par Giacomo Durazzo et Chris Mburu, respectivement ambassadeur de l'Union européenne et représentant résident des agences du système des Nations unies en République du Congo.

Face au ministre délégué Juste Désiré Mondélé, Chris Mburu a signifié que le système des Nations unies soutient et soutiendra toute action de développement local entreprise par le gouvernement. « *Ce que fait le ministre Juste Désiré Mondélé est très important, d'autant plus qu'il montre la nature du développement local privilégié par le système des nations unies, c'est-à-dire, un développement qui profite à la base où se trouve la population. On ne peut parler de développement si on ne soulage pas les besoins et les aspirations*



profonde ». Outre le briefing sur les actions en cours, une table ronde en perspective et la création d'une agence nationale du développement local, le diplomate a appris beaucoup de bonnes et intéressantes choses qui seront utiles à la population. Il a par ailleurs indiqué qu'avec le ministre, il s'est agi de voir comment le système des na-

tions unies accompagnera le gouvernement dans son plan d'action sur le développement local. « *Ici, nous avons un gouvernement qui s'est choisi des priorités et voudrait que le Plan national de développement soit traduit localement. C'est le même langage pour les nations unies qui œuvrent pour la localisation des Objectifs*

pour le développement durable. Les nations unies et le gouvernement ont la même lecture du développement. Il faut atteindre le plus démunis, le plus pauvre à la base. C'est ce que fait le ministre délégué... Les priorités sont très claires, la politique de la décentralisation aussi. Il nous appartient de développer les actions appropriées pour accompagner le gouvernement ».

Partenaire de taille dans la réussite du forum sur la revitalisation et la redynamisation de la décentralisation au Congo, l'Union européenne accompagnera le Congo dans la mise en œuvre de ces résolutions. « *Il y a des recommandations importantes qui ont été faites et le ministre a sollicité l'appui de l'UE pour travailler sur leur mise en œuvre. Nous sommes d'accord de continuer évidemment de soutenir le forum par des assistances techniques, des missions d'experts qui vont avoir lieu dans les prochains mois. Nous sommes donc encouragés du fait qu'il y a un fort engagement politique du gouvernement dans la mise en place effective de la décentralisation* ».

Pour l'Union européenne, l'important est qu'on avance pour l'effectivité des conclusions du forum sur le terrain pour le grand bénéfice des populations. « *Il y a une vingtaine de recommandations, mais nous avons évoqué quatre à cinq points particuliers concernant certaines lois, le code des autorités locales, l'organisation d'une table ronde avec les partenaires. Nous allons les examiner parce que nous allons faire recours à l'expertise étrangère. Je pense que nous sommes avec les autorités pour mettre en place une partie de ces recommandations avec d'autres partenaires* », a précisé Giacomo Durazzo.

Marlène Samba

L'UNICEF DEPLORE LES RETARDS ACCUMULES DANS LA COUVERTURE VACCINALE A TRAVERS LE MONDE

Au total 67 millions d'enfants ont manqué des vaccins entre 2019 et 2021, avec pour conséquence, des taux de couverture vaccinale en baisse dans 112 pays, a révélé le rapport du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF).

Selon ce rapport, les retards accumulés doivent être rattrapés d'urgence, afin de prévenir des flambées épidémiques des maladies mortelles. Les enfants nés juste avant ou pendant la pandémie de Covid-19 auront bientôt dépassé l'âge auquel les vaccins sont habituellement administrés.

En 2022, par exemple, le nombre total de cas de rougeole a plus que doublé par rapport à l'année précédente, tandis que le nombre d'enfants paralysés après avoir contracté la poliomyé-

lite a augmenté de 16 % sur la même période, poursuit le rapport.

Face à cette situation, l'UNICEF exige aux gouvernements de recenser et atteindre d'urgence tous les enfants, en particulier ceux qui n'ont pas reçu l'intégralité de leurs vaccins durant la pandémie de Covid-19, de renforcer la demande à l'égard des vaccins, en veillant notamment à instaurer un climat de confiance, et d'accorder la priorité en matière de financement aux services de vaccination et aux soins de santé primai-



La Directrice générale de l'UNICEF, Mme Catherine Russell.

res.

« *Nous savons trop bien que les maladies ne s'arrêtent pas aux frontières. La vaccination de routine et la robustesse des systèmes de santé sont nos meilleurs atouts pour éviter de futures pandémies, à l'origine de décès et de souffrances inutiles. L'heure est venue de tirer parti des ressources restées à disposition à l'issue des campagnes de vaccination contre la Covid-19 afin d'investir dans le renforcement des services de vaccination et dans la mise en œuvre de systèmes pérennes, pour chaque enfant* », a précisé la Directrice générale de l'UNICEF, Mme Catherine Russell.

Gulit Ngou

L'ARD REPREND DU SERVICE

L'Alliance pour la République et la Démocratie (ARD) que dirige l'ancien ministre des finances Mathias Dzon vient de rompre le silence. Selon cette alliance, la crise que traverse le Congo est provoquée par le pouvoir. Nonobstant cette insinuation, l'ARD estime que le Congo peut s'en tirer vite et bien si un dialogue inclusif est convoqué.

L'hibernation de l'Alliance pour la République et la Démocratie a coïncidé avec les vacances à l'étranger de son président, Mathias Dzon. Son retour à Brazzaville a remis sur scène cette plateforme de l'opposition par le biais d'une rentrée politique fracassante à son siège de la rue Mouléké à Ouenzé. Comme à son habitude, l'Alliance a réitéré ses récriminations contre le pouvoir et fustigé « la recrudescence inquiétante de la délinquance en général, de la délinquance financière en particulier, dont le dernier épisode est constitué par l'affaire du FIGA, l'aggravation de la crise économique et financière qui plombe le Congo et l'incapacité de l'Etat de juguler cette crise ».

Mathias Dzon et ses compagnons estiment que le Congo traverse une zone de turbulences. « Le pays est plombé par une crise morale, économique, financière, sociale, démocratique, sécuritaire et électorale gravissime et sans précédent dans son histoire récente. La situation d'ensemble est marquée entre autres par l'effondrement de l'économie, l'inflation galopante, l'explosion de la morbidité et de la mortalité, la recrudescence des comportements individuels et collectifs déviants, l'extrême pauvreté des populations, la fracture



sociale, le délitement de l'unité et de la concorde nationales, le divorce entre le pouvoir et le peuple, la montée en flèche du népotisme, l'irruption dans le champ politique du phénomène de la courtisanerie, l'explosion des violences urbaines, des violences en milieu scolaire et des violences faites aux femmes ». En un mot, l'Alliance pour la République et la Démocratie estime que « tous les secteurs de la vie nationale sont en panne et, le Congo est en danger de mort ».

Mais, Mathias Dzon et ses compagnons croient que le Congo peut se relever, sous quelques conditions.

Ils proposent pour cela, la restauration des règles morales et des valeurs républicaines, la vulgarisation des principes de la bonne gouvernance, l'élaboration d'une loi contre le trafic d'influence, la concussion, la corruption, les détournements des deniers publics, l'enrichissement illicite. La promotion des actions sur les individus par l'adoption et la mise en œuvre d'un code de l'éthique de l'acteur

politique, l'introduction dans les programmes d'enseignement, de l'instruction civique et morale, ainsi que la garantie de l'égalité devant la loi, la réhabilitation de la culture de la sanction sont aussi proposées par les partisans de l'ARD.

L'Alliance pour la République et la Démocratie pense que, autant le président de la République, par l'entremise du Conseil national de la magistrature « a révoqué

neuf magistrats jugés véreux et corrompus, autant il devra virer tous les tenants du pouvoir impliqués dans des scandales économiques et financiers ». C'est une question de justice, disent Mathias Dzon et ses sociétaires qui exhortent le chef de l'Etat à « détruire le ver qui est dans le fruit, sans sentimentalisme ni complaisance, en commençant par les gros poissons ».

Au-delà, l'Alliance reste convaincue que « la tenue d'un dialogue inclusif est la seule et unique bonne solution pour sortir le Congo de la crise ». Aussi, elle interpelle le président de la République à convoquer ce dialogue. Par ailleurs, elle appelle « le peuple congolais à assurer et à assumer son rôle en se mobilisant pour contraindre la classe politique et le président de la République à s'asseoir, dans le dessein de rechercher ensemble, des solutions idoines et consensuelles. Ce qui est prioritaire ce n'est pas d'aller s'injurier. Mais de construire les solutions idoines pour sortir notre pays de sa mauvaise phase actuelle. Toute la communauté internationale est sur cette position », conclut Mathias Dzon.

Ernest Otsouanga

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT DES CRIS SANS BRUIT

Dans nos causeries de tous les jours, les vieux nous enseignent que l'éléphant s'inscrit parmi les animaux les moins bruyants. Dans sa vie, il sait épargner ses congénères des bruits accablants, de nuisances de toute sorte. Dans la forêt, au cours des migrations ou toute autre activité, il se déplace sans attirer la moindre attention. Contrairement à d'autres animaux qui s'annoncent aux heures d'horloge, l'éléphant lui, se contente d'émettre des cris sans bruit, pour passer des messages à ses proches. Les peuples de la forêt le savent, l'éléphant ne ronronne pas, il barrit ou barète. Telle est l'affirmation scientifique. Mais la science se méfie, à bon droit, des idées toutes faites. D'autant que le pachyderme ne se contente pas de barrir, il produit aussi des infrasons, imperceptibles par l'oreille humaine. Cette voix inaudible pour nous les humains porte loin : on estime qu'elle permet à l'animal de communiquer jusqu'à une dizaine de kilomètres de distance. Comment convaincre mon grand-père d'une telle affirmation défiant ses connaissances empiriques ?

Je lui ai fait part de cette découverte livresque, et croyais ainsi susciter la désapprobation du vieil homme. Erreur. Le vieux est bien instruit sur les infrasons émis par cet animal, soit pour alerter ses congénères en cas

d'attaque, soit pour leur passer simplement un message de faire-part, soit encore pour interroger ses semblables situés à plusieurs kilomètres. Pour mon grand-père, s'il était donné à l'éléphant de crier autant que les singes, de chanter autant que les oiseaux ou de hurler autant que les loups, la forêt ne serait jamais un cadre paisible, mais une vaste étendue de nuisances, sinon un espace de ruine impropre à toute forme de vie. Et d'ajouter : « mon petit, imagine toutes les familles d'éléphants peuplant le sous-bois, en train de sonner leurs trompettes chaque matin et soir ! La nature a bien fait de laisser ce rôle à d'autres espèces. Ne leur demandons pas de jaser comme des pies, puisque cela ne leur ressemble pas. Les éléphants eux, ne se font entendre qu'en cas de nécessité. Il suffit de se rapprocher d'un éléphant pour se rendre compte que sa bouche est un organe caché sous un autre : la trompe. C'est un symbole du refus de la parole facile et oiseuse. Même la trompe, organe habilité à émettre des sons, est plus adaptée à d'autres rôles inhérents à la vie : alimentation, respiration et sensation... A tout instant, l'animal communique sans bruit ».

Jules Débel

NUMÉROS UTILES (urgences)

Police secours :	117
Sapeurs pompiers :	118 / 05 589 56 56
CHU-B Ambulances :	22 282 61 59
Hôpital de Mfilou :	05 615 26 67
Hôpital Central des Armés P.Mobengo :	06 654 91 32
Pompes funèbres de Pointe-Noire	05 573 32 15
Pompes funèbres municipales de Brazzaville	06 662 53 00
Pompes funèbres de Makélékélé	06 660 60 79
EEC :	42.42.
Commissariat de Police de Makélékélé	06 916 27 17
Commissariat de Police de Moukoundzi-Ngouaka	06 624 57 93
Commissariat de Police de Ouenzé 1 :	22 400 01 25
Commissariat de Police de la Coupole :	22 400 02 21
Commissariat de Police Itsali :	06 840 14 13
Commissariat de Police Plateau des 15 ans :	22 400 01 93

LE MINISTRE LUDOVIC NGATSÉ S'APITOIE DEVANT LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS SON ADMINISTRATION

Le ministre du Budget, des comptes publics et du portefeuille public Ludovic Ngatsé, a visité le vendredi 5 mai 2023 les structures sous tutelle. L'objectif visé était de toucher du doigt les conditions dans lesquelles travaillent ses collaborateurs. C'est avec un gros pincement au cœur et tout plein de mauvais souvenirs exceptionnels qu'il a terminé sa visite de prospection. Les agents et cadres de son département ministériel travaillent dans des conditions inouïes.

Au total, trois directions ont été visitées, notamment la direction générale du contrôle budgétaire (DGCB), la direction générale du portefeuille public (DGPP) et la direction générale du contrôle des marchés publics (DGCMP). En passant par ces trois directions, le ministre Ludovic Ngatsé a salué les efforts que fournissent les agents et cadres de ces directions, malgré les conditions difficiles dans lesquelles ils travaillent.

D'entrée de jeu, le ministre a encouragé les agents évoluant dans ces différentes directions générales, avant d'évoquer les conditions de travail pénibles de ces derniers. Il entend les améliorer pour accroître le rendement et l'efficacité de ces administrations sous tutelle. « Ce



sont des directions sensibles qui conditionnent la mise en œuvre du budget de l'Etat et même son élaboration. Ces

directions générales veillent à la bonne tenue des comptes de l'Etat. C'est aussi un réel motif de satisfaction

parce que j'ai rencontré des cadres engagés et véritablement rompus à la tâche. Des cadres volontaristes et

bien formés pour la plupart. En guise d'illustration, nous citons les directeurs et les hauts cadres qui travaillent dans des conditions extrêmement difficiles, comparativement aux autres ministères. Je pense qu'ils peuvent mieux faire, si on leur mettait dans des conditions requises».

Il a souligné par ailleurs qu'un gros effort doit être fait pour améliorer les conditions de travail afin de leur permettre de mieux s'exprimer sur le terrain de l'action. L'amélioration des conditions de travail aura des conséquences réelles et positives sur les résultats attendus de ces grandes directions.

Signalons que c'est pour la première fois depuis sa prise des fonctions que le ministre du budget, des comptes publics et du portefeuille public Ludovic Ngatsé visite les structures sous tutelle.

Dim-Martie Mizère

Ministère des PME

INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE DE L'ACPCE

La ministre des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat Jacqueline Lydia Mikolo a inauguré le 3 mai 2023 à Pointe-Noire, le nouveau siège réhabilité de l'Agence congolaise pour la création des entreprises (ACPCE) pour les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.



La ministre J. Lydia Mikolo coupant le ruban symbolique

Parlant de son importance, le directeur général de l'ACPCE, Dieu-merci Emériand Kibangou a indiqué dans son

mot de circonstance que c'est pour créer les bonnes conditions de travail au profit du personnel, des chefs d'entreprise et aux porteurs

de projets que cet édifice a été construit. Il a précisé en outre que l'agence de Pointe-Noire/Kouilou boucle pour l'heure, la série des réhabilitations et équipements ayant commencé à Brazzaville et qui s'est poursuivie à Dolisie, Nkayi, Ouessou et Owando. « Les bases sont ainsi posées pour permettre à l'ACPCE d'offrir les services efficaces et efficaces aux usagers pour un service public de qualité contribuant au dynamisme grandissant de notre économie », a fait savoir Jacqueline Lydia Mikolo, tout en précisant que l'ACPCE fait partie des organes techniques du ministère. Elle œuvre pour l'éclosion d'un tissu économique fort et résilient.

Ainsi, il sied de retenir que l'ACPCE a pour mission principale de faciliter et de simplifier les formalités de création, modifications diverses, autorisation temporaire d'exercice et radiation des entreprises. « Le délai de création d'entreprise est de 72 heures », a indiqué le directeur général Dieu-merci



Le nouveau siège réhabilité

Emériand Kibangou.

La ministre en charge des petites et moyennes entreprises a quant à elle salué une gouvernance exemplaire, par le tandem Comité de direction-Direction générale, avec la tenue régulière des instances de gouvernance permettant le suivi de l'action et de la feuille de route de l'ACPCE.

Par conséquent, plusieurs réformes tendant à faire évoluer le monde de l'entreprise et de l'artisanat dans le pays ont été engagées, à en croire Jacqueline Lydia Mikolo. L'ACPCE, pour elle, a réussi à mettre en œuvre nombre d'entre elles, notamment la réduction des

coûts de garantie pour les étrangers hors Cémac, dans le but de faciliter la création d'entreprise, la suspension des frais d'obtention de l'autorisation d'exercice des activités commerciales, la mise en place d'une licence unique d'exploitation des entreprises consacrée par la loi de finances 2023. L'application de la loi de finances 2023 a conduit à une réduction de 50% des coûts des formalités administratives pour les usagers sans pourtant réduire le nombre des formalités y afférentes.

Dim-Martie Mizère

LA CORRUPTION ET L'ÉROSION DE L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT

Le Congo, à l'instar de la plupart des autres pays du monde, est confronté à la problématique de la corruption ainsi qu'à ses dérivés au nombre desquels la concussion, les prévarications, les exactions. Ces dernières ont récemment fait l'objet d'une circulaire du premier ministre, Anatole Collinet Makosso, mettant en garde les agents publics, auteurs de ces délits. Pourtant des stratégies ont été mises en place à travers une brochette d'institutions destinées à combattre ces antivaleurs. Apparemment ces filets déployés en vue d'endiguer la corruption contiennent encore des trous béants. L'Etat devrait renforcer sa copie.



Il est d'autant appelé à le faire que les institutions internationales ne manqueront pas de continuer à infliger de mauvaises notes à notre pays. Ces appréciations négatives se traduisent par les lamentables places qu'occupe le pays dans les classements que dressent annuellement ces institutions. Le PNUD par exemple, dans sa revue de l'année 2022 concernant le Congo, a épinglé trois secteurs de l'Etat qui œuvrent le plus à la dégradation de la note congolaise ; la justice, la douane et les marchés publics. Rien de surprenant aux yeux de l'opinion. Le chef de l'Etat lui-même, n'a jamais fait mystère de ses sentiments à l'égard de ces secteurs. En attestent les sanctions infligées récemment à certains magistrats par le Conseil Supérieur de la Magistrature présidé en personne par le chef de l'Etat. Cependant on a longtemps glosé dans notre pays essentiellement sur les conséquences économiques de la corruption. On pourrait brièvement citer la fuite des investisseurs, l'inégalité des chances devant les marchés publics qui du reste, en tout cas pour quelques-uns, n'entraînent que très peu l'adhésion du public.

Des méfaits plus toxiques

Dans les séminaires qui se tiennent fréquemment sur

la sensibilisation autour des méfaits de la corruption, les orateurs, en effet, s'appesantissent moins sur les conséquences politiques de la corruption et d'autres antivaleurs que celles que l'on observe sur le plan économique. Ce, alors qu'au plan politique, elles sont plus néfastes, plus désastreuses que les précédentes. Les conséquences politiques s'illustrent généralement par l'affaiblissement d'une partie de la crédibilité de l'élite politique auprès de la population. Celle qui a fait rois certains membres de cette élite en les désignant dans les urnes comme ceux qui doivent prendre des graves décisions du pays et parler en son nom. Bref, ceux qui sont élus pour la représenter. A l'évidence, cette population attend de cette élite qu'elle travaille à défendre le pays des agressions extérieures, à assurer de l'ordre au plan interne et à servir le peuple en créant des conditions pour son plein épanouissement.

L'exemplarité, l'antidote

Mais elle attend surtout de cette élite l'exemplarité. Celle-ci est la garantie du succès de l'accomplissement de ces missions, particulièrement la mission qui consiste à fournir des services publics à la population. Cependant elles ne peuvent aboutir dans un environnement ployant sous

la poussée permanente des antivaleurs. Face à cette sombre perspective, la population éprouve légitimement le sentiment d'être flouée par une élite politique qui s'est détournée de ses missions. En laissant se prospérer les antivaleurs, elle montre son incapacité à les juguler. Dans l'opinion, cette incapacité est perçue comme feinte, délibérée d'autant qu'elle a la nette impression que les membres de l'élite en tire profit. Ce d'autant que parallèlement l'opinion se rend compte que des pans entiers de l'économie et de la société tirent la langue. Les interventions étatiques réelles ne sont pas à la hauteur des enjeux du développement du pays. La prise de conscience de la population de toutes ces données débouche sur une attitude d'indifférence que l'on observe de sa part à l'égard des activités initiées par les institutions publiques.

Le cas de la Corée du Sud

On est encore à des années-lumière de là mais la Corée du Sud en a fait l'amère expérience dans les années 90 du siècle dernier, s'agissant de la corruption et toujours dans les conséquences politiques. Des personnalités de premier plan, dont des parlementaires, trempées dans des scandales finan-

ciers sont descendues de leur piédestal comme dans un jeu d'enfant. Elles avaient beau arguer leur légitimité issue des urnes. Mais rien n'y fit. Ces personnalités avaient oublié une chose essentielle. Notamment que la légitimité des urnes s'entretient de manière permanente jusqu'au dernier jour du mandat électif. Le meilleur procédé de l'entretenir est l'exemplarité. Or la Corée du Sud pourtant considérée comme l'un des quatre dragons d'Asie orientale avec Singapour, Hong Kong, Taiwan en raison de leurs performances économiques spectaculaires, avait été traversée pendant la décennie 90 par des scandales financiers énormes. Cependant elle avait pu toujours se ressaisir en portant résolument le fer contre les antivaleurs qui régnaient dans les hauteurs de la société. Aujourd'hui, le coréen du sud est fier de l'être du fait que son pays est sorti de l'état boueux des antivaleurs. Si elles n'ont pas totalement disparu, mais elles doivent exister dans un état résiduel. L'Etat Sud-Coréen ne tolérant plus la moindre incartade sur ce point. Les coups d'état militaires qui étaient légion dans ce pays relèvent désormais des mauvais souvenirs, d'un passé lointain.

L'autorité de l'Etat s'entretient aussi

Il n'est pas excessif de sou-

tenir que l'exemplarité retrouvée est à l'origine de cette évolution positive. Elle a permis à ce pays de retrouver sa place parmi les pays les plus industrialisés au monde. Autant avancer avec certitude que la légitimité obtenue légalement dans les urnes s'entretient. C'est un leurre de croire que l'on peut à tout bout de champ s'en prévaloir et s'en tirer à bon compte. Ce d'autant qu'un facteur silencieux peut venir mettre le bazar dans cette assurance que procure la légitimité des urnes, en l'occurrence l'autorité de l'Etat. Des franges de populations mécontentes de la marche du pays, se mettent à défier cette autorité. On le voit quotidiennement avec ces citoyens qui font la sourde oreille au coup sifflet d'un agent de l'ordre en vue de les interpellier. Pire, il y en a même qui poussent le bouchon très loin jusqu'à menacer les agents de la force publique. Une autre forme de défiance de l'autorité de l'Etat se manifeste par la désertion de leur poste de travail par certains agents publics. Chaque matin, ils prennent le chemin inverse qui les conduit à leurs plantations. Et ils ne se rappellent qu'ils sont des fonctionnaires que lorsque la paie des agents de l'Etat intervient. C'est à dire qu'elle est virée dans les banques. On peut utiliser des pages et des pages pour évoquer les cas de cette défiance. Lorsqu'on approche certains d'entre eux pour en savoir les causes, ils prennent pour prétexte la corruption et surtout l'impunité qui s'en suit. Cependant si l'on compare la situation congolaise à celle des autres pays, au nombre desquelles certaines puissances mondiales, du point de vue de cette défiance de l'autorité de l'Etat, le Congo est mieux loti. On peut citer la France aujourd'hui où l'autorité de l'Etat est mise à mal de façon spectaculaire. Mais pour des motifs différents. Le moins qu'on puisse dire est que beaucoup d'énergies doivent être investies dans la lutte contre la corruption de sorte qu'elle ne vienne, à la longue, éroder l'autorité de l'Etat. Sur ce point, il y a lieu de reconnaître que les lignes bougent. Mais faut-il encore que désormais lors des séminaires de sensibilisation sur la corruption que les thèmes à développer portent également sur les conséquences politiques de ce délit nocif.

Laurent Lepossi

SNPC

LES NOUVELLES AMBITIONS DE MAIXENT RAOUL OMINGA

L'histoire de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a été contée toute la semaine qu'auront duré les festivités marquant le 25^{ème} anniversaire de cette entreprise. En plus des travailleurs et de bien d'autres personnalités de marque, la célébration de cet anniversaire a connu la participation du ministre des hydrocarbures Bruno Jean Richard Itoua le premier directeur général de cette société. Mettant à profit cette occasion, Maixent Raoul Ominga, son directeur général, a présenté les perspectives de la SNPC, au cours d'une rencontre qui a eu lieu le 29 avril 2023 au grand Hôtel de Kintélé, lors d'un dîner de gala ayant clôturé les festivités.



Bruno Jean Richard Itoua



Marie Auguste Denis Gokana



Jérôme Koko



Maixent Raoul Ominga

Pendant les manifestations, tout observateur attentif a compris que les 25 ans d'existence de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) ont été marqués à la fois par des activités purement festives et des faits physiques à l'instar de la pose de la première pierre de la construction de son siège à Pointe-Noire. Pendant ce quart de siècle, ce mastodonte a connu successivement quatre présidents directeurs et/ou directeurs généraux. On peut citer entre autres : Bruno Jean Richard Itoua, Marie Auguste Denis Gokana, Jérôme Koko et actuellement Maixent Raoul Ominga. Ils ont bataillé fort pour le rayonnement de la SNPC.

Le directeur général en fonction, Maixent Raoul Ominga a apprécié le chemin parcouru pendant ce quart de siècle en ces termes : « 25 années de résilience face aux différentes crises et d'abnégation au regard des défis à relever. Ce sont aussi les 25 ans de passion et de travail acharné dans un environnement en perpétuelle mutation. Ce sont également, les 25 ans de satisfaction légitime, au

regard du parcours et des résultats obtenus jusque là ». On se souvient qu'en 25 ans, la SNPC a créé des filiales, développé une expertise et constitué le portefeuille de participations. De même, cette société a procédé à la création d'une entité data base, à l'acquisition d'équipements pétroliers, à l'amélioration de la qualité de service à travers les certifications ISO 9001. En

même temps, la SNPC a accompagné l'Etat dans les négociations avec les partenaires au développement et les institutions internationales. La SNPC a contribué au budget de l'Etat par le paiement des dividendes, œuvré dans la réalisation d'actions d'amélioration des conditions de vie des populations en matière de santé, d'éducation, d'eau potable dans les villages, de la culture et

du sport.

Ces 25 ans marquent aussi l'âge de la maturité et de la responsabilité. Ils ouvrent une nouvelle page d'une histoire forte de promesses. Cette nouvelle histoire dont la mise en œuvre est placée sous la conduite de Maixent Raoul Ominga devra porter l'ambition affichée par le président Denis Sassou N'Guesso en termes de la souveraineté énergétique du



Congo. A court terme, cette vision est concentrée dans un programme dénommé performance 2025. Il présente les objectifs à atteindre, les actions à réaliser pour accélérer la croissance du groupe, densifier et diversifier sa participation au développement du Congo. Performance 2025 est une vision qui élèvera la SNPC au niveau d'un groupe mieux intégré, en renforçant ses positions dans l'exploration, la production, le raffinage, la logistique et la distribution de produits pétroliers. La SNPC s'illustrera ainsi comme « un groupe plus responsable, vis-à-vis de son actionnaire, de ses clients, de ses partenaires, de ses collaborateurs et de la communauté nationale ; un groupe admiré pour ses résultats, en consolidant sa rentabilité afin de disposer de ressources propres et faire face à ses responsabilités ».

Elle engagera pour cela, des grands projets structurants dans les domaines de l'amont et de l'aval pétrolier par la modernisation des installations de la CORAF, la construction de dépôts pour les stocks stratégiques et de sécurité, la densification du réseau de distribution de produits raffinés et de gaz de butane au niveau de sa filiale SNPC Distribution. Concernant la gouvernance, la SNPC mettra sur l'amélioration du contrôle interne et des conditions de travail, le réaménagement de l'organisation des entités du groupe, la construction de la Tour SNPC à Pointe-Noire, le renforcement des capacités du personnel.

Parlant de la responsabilité sociétale de l'entreprise, Maixent Raoul Ominga annonce la mise en œuvre du projet d'afforestation Eco Zamba, l'intensification des projets d'amélioration des conditions de vie des populations, la réhabilitation des écoles et des internats construits par la SNPC pendant les municipalisations accélérées, la poursuite de l'opération coup de poing SNPC-Eau potable par la réalisation de nouveaux forages.

Aussi, fait-il savoir, le succès de ces quêtes s'organisera autour de l'intégrité, l'excellence et la responsabilité. « C'est en associant toutes les intelligences, les énergies, les savoir-faire et en sortant de nos zones de confort, que notre société sera assurément, au rendez-vous de ses ambitions, à travers son programme Performance 2025 », signale-t-il aux agents.

Marlène Samba

Pointe-Noire et Kouilou

EXPLORATION DE NOUVELLES SOURCES DE CAPTAGE D'EAU

La capitale économique, les villes et villages du Kouilou ne sont pas bien desservis en eau potable. Les vieilles installations existantes qui sont devenues insuffisantes et obsolètes ne permettent plus de satisfaire la demande de plus en plus croissante de la population de ces localités. Pour diminuer l'ampleur du besoin, le ministre de tutelle Emile Ouosso et les techniciens viennent d'entamer l'identification de nouvelles sources d'approvisionnement en eau potable.



Les pistes sérieuses ont été explorées les 29 et 30 avril 2023. En séjour de travail à Pointe-Noire et dans le Kouilou, le ministre de l'énergie et de l'hydraulique Emile Ouosso et les techniciens de la LCDE ont identifié quelques sources potentielles de captage d'eau, parmi lesquelles figurent des rivières et des lacs. A l'avenir, elles pourront servir de sources de l'eau qui sera distribuée aux

ménages, entreprises, administrations et unités industrielles de Pointe-Noire et du Kouilou, après un traitement approprié. Aujourd'hui ces deux départements ne sont pas correctement alimentés en cette denrée de première nécessité. Les sites qui ont été identifiés sont les suivants : Tombo, site situé à une trentaine de kilomètres de Pointe-Noire sur le fleuve Kouilou vers Madingo-

Kayes, Mongo-Poukou en plein cœur de Pointe-Noire et le lac Ngouambouchi à Siafoumou. Le premier site présente d'importants atouts dont sa profondeur, son plan géographique et géomorphologique. Tombo n'est jamais influencé par la conjoncture climatique quels que soient les aléas des saisons, en l'occurrence: l'étiage ou la période de crues et son débit hydrographique. Il est de même pour

le site de Mongo Poukou dans le cinquième arrondissement de Pointe-Noire. « Mongo Poukou est une véritable pierre angulaire de ce projet de desserte de la ville de Pointe-Noire en eau potable. Il a été signalé par des experts et constitue la solution à l'intrusion des eaux salines dans les forages. Le gouvernement est ainsi interpellé afin que la ville bénéficie de l'eau potable », explique Jean Gustave Foundou, conseiller en hydraulique du ministre Emile Ouosso. La reconnaissance de ces sites sera suivie par d'autres étapes techniques dont la finalité ne sera autre que l'implantation des usines destinées à produire et à distribuer de l'eau potable à partir des sources plus sûres. « Nous souhaitons arriver à une solution pérenne pour la desserte de la ville de Pointe-Noire. Bien sûr

techniques de desserte vont être concentrées afin que tous les arrondissements en bénéficient », annonce Jean Gustave Foundou.

Quant au lac Ngouambouchi, il est présenté par Antoine Oléa, directeur général adjoint de l'hydraulique, comme un site approprié de captage d'eau qui enverra des grandes quantités d'eau à l'usine de traitement de Vindoulou, pour alimenter principalement le village Mengo ainsi que bien d'autres quartiers de la capitale économique. Emile Ouosso est aussi préoccupé par la relance du forage de Vindoulou à l'arrêt et dont les emprises sont spoliées par des inciviques. Il en est de même, pour le château d'eau de Mongo-Kamba qui mérite une réhabilitation. La direction interdépartementale de La Congolaise des eaux (LCDE) Pointe-Noire-Kouilou est aujourd'hui dans un état piteux. Face à la déconfiture des structures et à l'urgence de travailler pour que l'eau ne soit plus un luxe à Pointe-Noire et dans le Kouilou, Emile Ouosso estime qu'il est temps d'agir au plus vite pour que la





1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**

Service Clients :
 Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
 Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassa en face du Centre Culturel Français.
 Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
 (+242) 05 550 10 73 • (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires:   

que nous comptons sur nos différents partenaires, mais il faut quand même savoir que l'Etat est là. Nous sommes sûrs qu'avec les appels d'offres qui seront lancés après que tout le travail en amont est fait, nous serons entendus par tous nos partenaires. Sur le site de Mongo-Mpoukou, il sera construit un grand château d'eau à partir duquel toutes les opérations

population ponténégrine renoue avec de l'eau potable. Pour ce faire, le ministre en charge de l'hydraulique, compte aussi sur des partenaires qui pourront appuyer les initiatives du gouvernement en matière de la desserte de Pointe-Noire en eau potable.

Ernest Otsouanga



Ministère de la construction

LES CADRES ET AGENTS DE LA SOPRIM APPELÉS À PLUS DE RESPONSABILITÉ

Les orientations et les missions assignées à la Société de la promotion immobilière (Soprim), ont été rappelées par le ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat Josué Rodrigue Nguonimba. Il a échangé le mercredi 3 mai 2023 à Brazzaville avec les cadres de ladite société à ce propos en vue de trouver des solutions aux difficultés qui minent cette entreprise.



Des cadres de la société immobilière suivant l'intervention du ministre

Cet échange s'inscrit dans le cadre de la recherche des solutions au climat délétère et au non-respect du travail qui ont pris corps au sein de cette entreprise. Le ministre Josué Rodrigue Nguonimba a décrié ce comportement et pense que cela impacte négativement sur la production et la promotion immobilière. C'est ainsi qu'il appelle tout un chacun

à plus d'engagements et de responsabilités.

Par ailleurs, le ministre a rappelé aux cadres de ladite société que ce secteur immobilier est le sixième pilier du Plan national de développement (PND) 2022-2026, projet de société du président de la République. Pour ce faire, les directives ont été données mais rien ne semble augurer des perspectives rassurantes. Pour

le ministre Josué Rodrigue Nguonimba, « la promotion immobilière est un secteur libéralisé. Les orientations et les directives vous sont données chaque année. Un plan d'évaluation triennal vous avez été demandé. Un plan d'action vous a également été demandé, mais aucun frémissement n'est perceptible jusque-là », a-t-il déclaré.

Poursuivant sa déclaration,



Le ministre Josué Rodrigue Nguonimba.

le ministre en charge de la construction a laissé entendre que les ressources d'exploitation ne couvrent plus les charges de fonctionnement de la Soprim. A en croire le ministre, cette situation ne permet plus à l'entreprise de dégager un surplus nécessaire pour le financement de la réhabilitation et de l'investissement. De son côté, le directeur général de la Soprim Bamba Taty entend engager à fond la société afin de satisfaire la population. « La soprim s'organise pour qu'au moins

avec tous les concours de l'Etat et le système bancaire, on puisse trouver les moyens pour pouvoir réaliser des logements décentes et mis à la disposition des populations », a-t-il indiqué.

Rappelons que la Soprim est un établissement public à caractère industriel et commercial. Elle est créée le 11 octobre 2012. Sa mission principale est de construire des logements destinés à la location ou à la vente.

Dim-Martie Mizère

Protection sociale

LE RAPPORT DE FAISABILITÉ MIS EN EXAMEN

Du 3 au 4 mai 2023 à Brazzaville, les acteurs impliqués dans la valorisation du capital humain se sont réunis en atelier dans le but d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un dispositif de protection sociale en faveur des acteurs du secteur informel incluant des solutions innovantes de financement. Les travaux ont été ouverts par le directeur de cabinet de la ministre des affaires sociales Eugène Ikounga. Sous l'organisation du ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Cette étude de faisabilité, objet dudit projet s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement du PNUD au gouvernement du Congo à travers l'opérationnalisation du plan de résilience 2022-2023. Ce plan de résilience a pour objectif de protéger les ménages et les entreprises des conséquences du choc alimentaire, à travers notamment une protection des couches vulnérables.

Ouvrant les travaux dudit atelier, le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales Eugène Ikounga a déclaré que l'examen de ce



Vue partielle des participants à l'atelier

rapport permettra de fournir à l'ensemble de la population un socle de protection

totallement constructif et productif. Le représentant résident

du PNUD au Congo Henri René Diouf a pour sa part annoncé que l'étude a été conduite à travers le projet conjoint financé par le Fonds judiciaire du système des Nations unies sur les Objectifs de développement durable, pour contribuer au renforcement des dispositions de protection sociale.

Selon lui, ce projet-étude qui fera l'objet d'examen et de validation, contribuera à l'orientation des politiques publiques et pourra être utile pour les réflexions stratégiques pour informer des choix et options sur l'adaptation des mesures d'atténuation, de plan de résilience en lien avec les besoins des populations vulnérables et de l'économie congolaise. Il a souligné par ailleurs le faible système d'action sociale, justifiant la nature marginale de son rôle dans la réduction de la vulnérabilité, la



Eugène Ikounga,

prévention des risques et la prise en charge de ceux nécessitant une assistance. « Les allocations familiales et les pensions existantes sont limitées à celles effectuées par les deux caisses de sécurité sociale, qui ne couvrent que la petite minorité d'employés et de retraités du secteur informel ainsi que leurs ayants-droits », a-t-il conclu.

D. M.M.

Propriété foncière

LA LEVÉE D'USAGE DU DROIT DE TERRE N'ENFREINT PAS LES LOIS EN VIGUEUR

Le ministre d'Etat, ministre des affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement Pierre Mabiala a effectué une visite de travail le 3 mai 2023 à Sibiti, département de la Lékoumou. En compagnie de sa collègue de l'économie forestière Rosalie Matondo, le ministre d'Etat a levé l'usage du droit de terre à cinq familles terriennes dans le district de Zanaga. Cette décision procède à la fois, de l'article 27 de la loi n° 21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et des terrains ainsi que de la loi 2004-11 du 26 mars 2004 portant procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique.

L'article 27 de la loi n°21-2018 stipule : « nul ne peut porter la qualité de membre d'une association des propriétaires terriens, des occupants fonciers précaires ou des propriétaires fonciers, s'il ne dispose de terres ou de terrains reconnus par l'Etat ou des terres ou des terrains régulièrement immatriculés ». Cependant, la loi 2004-11 du 26 mars 2004 portant procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique stipule dans son article 2 : « peuvent faire l'objet d'une expropriation pour cause d'utilité publique, sans que cette énumération soit limitative, les terrains nus, aménagés, bâtis, cultivés ou plantés, nécessaires à la réalisation de tous travaux publics et tous autres travaux et ouvrages d'intérêt public avéré ». En conformité avec ces dispositions, le ministre d'Etat Pierre Mabiala qui était assisté de la ministre de l'économie forestière a procédé à la levée de l'usage du droit de terre à



cinq familles terriennes dans le district de Zanaga. Le ministre d'Etat qui tient au respect strict des dispositions de ces deux lois,

a justifié cette opération réalisée dans le district de Zanaga en ces termes : « il s'agit ici d'un grand projet qui a été voulu par monsieur le

président de la République, chef de l'Etat. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme d'afforestation et de reboisement. C'est pour le mettre maintenant en œuvre qu'on a levé l'usage du droit de terre à cinq familles ». Le ministre d'Etat Pierre Mabiala, a rappelé à l'attention des participants à cette rencontre qu'à la Cop 27 qui s'était tenue en novembre 2022 en Egypte, le président de la République avait soumis à la sagacité de ses pairs, un grand projet d'afforestation et de reboisement. Il l'avait dénommé « la décennie d'afforestation de reboisement ».

Poursuivant son mot de circonstance, le ministre d'Etat Pierre Mabiala a indiqué que pour réaliser ce grand projet, il faut avoir des terres et cibler certains espaces. « Ici dans la Lékoumou et particulièrement dans le district de Zanaga, il y a cinq familles qui ont été contactées, consultées et finalement retenues. Si on fait la somme de la superficie de leurs terres respectives, nous sommes à 20216 hectares. Pour en faire une appropriation privée, il y a des procédures, parmi lesquelles figure celle portant sur la reconnaissance des

terres coutumières », a-t-il déclaré.

Il faut signaler que les cinq familles n'ont pas été dépossédées d'autorité, sans contrepartie financière. A en croire le ministre d'Etat, ces cinq familles seront dédommagées. « L'Etat congolais a réservé un peu d'argent pour observer la procédure de levée des droits d'usage », a-t-il indiqué. En attendant, le ministre d'Etat et la ministre de l'économie forestière ont fait des dons et legs aux cinq familles.

Dans ce contexte, la loi relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique du 26 mars 2004 stipule dans son article 1er : « l'expropriation, est une procédure qui permet à la puissance publique d'obtenir sous forme de cession forcée, à son profit de tout ou partie d'un bien immobilier en vue de la réalisation d'un objectif d'utilité publique et moyennant le paiement d'une indemnité juste et préalable ». Ce qui revient à dire que le ministre d'Etat en procédant à la levée du droit d'usage des terres à cinq familles, n'est pas en porte-à-faux avec les lois congolaises en matière de foncier.

Alexandre Ôgnégné

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI,
Georges ENGOUMA,
Jules Débel,
Gulit NGOU,
Ernest OTSOUANGA
Dim-Martie MIZÈRE

Relationniste
Anderson de MBALOÉ,

Mise en pages

YENGO MALANDA

Impression
Offset
Journal LE PATRIOTE



**OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

Santé

CONSULTATIONS ET SOINS GRATUITS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DJIRI

Démarrés le 5 mai 2023, les consultations et soins gratuits en cours dans l'enceinte de l'hôpital général de Djiri sous la dénomination de la « semaine généreuse médico-chirurgicale » s'achèvent le 11 mai. Chaque jour, des files d'attente sont constituées par des citoyens malades déclarés ou non, qui tiennent à profiter de cette offre de santé publique parrainée par la fondation Congo assistance que dirige l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso.

La semaine généreuse médico-chirurgicale s'articule autour des consultations et soins de santé gratuits à l'hôpital général de Djiri. Elle est organisée à l'occasion des premières journées portes ouvertes de cet établissement sanitaire lancées par le ministre de la santé et de la population Gilbert Mokoki sous le thème, « des soins de santé exceptionnels de qualité pour tous, sans exception ». Depuis le démarrage de cette activité, des hommes et des femmes vivant dans cette zone, mais aussi ceux venant d'ailleurs forment chaque matin des longues files d'attente et rentrent dans l'enceinte de l'hôpital les uns après les autres pour bénéficier des soins sans déverser un seul sous. Ils ont droit à « des consultations médicales, des consultations chirurgicales, des opérations d'urgence



telles que les appendicites et les hernies étranglées, des accouchements normaux, des césariennes, des urgences gynéco-obstétricales dont les grossesses extra-utérines, des séances de dépistage de la tension artérielle et du diabète, du paludisme, du cancer du col de l'utérus et du VIH-sida ». Une campagne de don de sang par les populations est aussi au rendez-vous. Au plan pratique, les ci-

toyens qui prétendent tirer profit de cette offre exceptionnelle arrivent à l'entrée principale et s'alignent. Ils entrent au fur et à mesure que les places se libèrent à l'accueil juste derrière le portail. Sont reçus par une vingtaine de personnels servant au triage. De là, des questions sur les raisons de la venue de chacun sont posées. Au gré des réponses données, une orientation est faite vers le service spécia-

lisé qui l'accueille, l'ausculte et si possible lui conseille des examens plus approfondis ou complémentaires ou qui lui prodigue conseil et administre un traitement au cas où le diagnostic posé ou conseillé donnerait un résultat positif. Des tentes bien aménagées, font office de services spécialisés où, les patients sont reçus, écoutés, examinés et traités en toute discrétion et dignité, dans le strict respect de leur vie privée.

Selon le chef de projet hôpital général de Djiri, Michel Sapoulou, la première semaine généreuse de l'hôpital général de Djiri est « un témoignage éloquent de l'engagement de la première dame Antoinette Sassou N'Guesso, au service de la santé, de l'action sociale et humanitaire au bénéfice de la population au niveau national et international ». La présidente de la Fondation Congo assistance, a-t-il rappelé, est à l'origine de l'introduction de la névirapine qui a sauvé la vie des enfants congolais nés des mères malades du sida. Par son plaidoyer, a-t-il renchéri, l'épouse du chef de l'Etat a

contribué à l'adoption par les Nations Unies, au milieu des années 2000, de la journée internationale de lutte contre la drépanocytose.

Il a par ailleurs rafraîchi la mémoire collective en rappelant que l'hôpital général de Djiri, inauguré le 15 décembre 2021, a pour vocation d'apporter aux populations les soins de santé spécialisés de qualité. « Du 5 au 11 mai, il offre gratuitement des soins divers aux populations, grâce à un lot de médicaments et d'équipements donnés par la première dame, question de garantir une prise en charge optimale des patients ».

Cette initiative dont les bénéficiaires immédiats sont les habitants du neuvième arrondissement de Brazzaville Djiri, fait aussi le bonheur de Ida Victorine Ngampolo qui en est l'administrateur maire. « C'est une surprise que des pathologies soient gratuitement diagnostiquées et les soins gratuitement administrés », a-t-elle fait observer. Si aucune statistique prévisionnelle des personnes à diagnostiquer et à soigner n'est donnée au lancement, il est établi que pendant cette offre spéciale, l'hôpital général de Djiri qui a un taux de fréquentation élevé, connaît une affluence hors du commun.

Ernest Otsouanga

Drépanocytose

L'AUTRE COMBAT DE RICHARD OSSOMA-LESMOIS

Un des dignes fils de la diaspora congolaise en France, Richard Ossoma-Lesmois fait la fierté du Congo en France et en Afrique à travers ses multiples activités sociales, culturelles et intellectuelles. Juriste de formation, cet écrivain humaniste qui frôle la cinquantaine, a donné davantage de poids à son nom en créant cette année l'association « Drépanocytose Livre Richard Ossoma-Lesmois ».

Depuis longtemps, Richard Ossoma-Lesmois s'illustre comme une figure de proue dans la défense de la cause des souffrants de la drépanocytose et des sujets à risque vis-à-vis de cette affection en République du Congo, en République Démocratique du Congo, au Tchad et au Cameroun. L'homme ne passe plus inaperçu aussi grâce à son association, Drépanocytose Livre Richard Ossoma-Lesmois qui vise trois objets. Dans le volet santé, elle œuvre dans la prévention de la drépanocytose, « une maladie génétique qui se transmet de la mère à l'enfant à l'instar du sida, mais qui a un fort taux

de mortalité en Afrique centrale et au Congo Brazzaville notamment ». En effet, affirme le président Richard Ossoma-Lesmois, la drépanocytose est un véritable problème de santé publique en Afrique particulièrement en Afrique centrale où elle décime les enfants, sème la tristesse et la désolation dans les familles.

C'est à ce titre que l'association Drépanocytose Livre Richard Ossoma-Lesmois au-delà de faire connaître cette maladie, de sa prévention au Congo, en RDC, au Tchad et au Cameroun. « Nous sensibilisons les familles sur les comportements à adopter en cas de crises brusques ou aiguës appelées hématites



de leur enfant malade... parce qu'en Afrique, c'est facile, face à la difficulté ou à une situation aigue, de chercher les causes dans la sorcellerie ou dans le mystère. Nous expliquons à tous que la drépanocytose est une maladie génétique

transmise aux enfants par les parents ». L'association participe à la lutte contre l'isolement, l'exclusion à cause de la maladie ou du handicap.

L'association promet également la culture, l'instruction par le livre pour permettre

au public de connaître le monde et la société qui les entourent via le livre. Enfin, l'association Drépanocytose Livre Ossoma-Lesmois fait la promotion des droits des femmes en République du Congo. « Nous incitons les femmes à prendre leur place et à jouer pleinement leur rôle dans la société, dans le circuit de production des biens et des richesses, et de leur expliquer et leur donner les moyens de se défendre face aux violences dont elles sont victimes ». Drépanocytose Livre Richard Ossoma-Lesmois intervient dans la promotion des droits des femmes au Congo-Brazzaville.

Fondée le 3 mai 2023 par Richard Ossoma-Lesmois, Drépanocytose Livre Richard Ossoma-Lesmois est dotée d'un Comité exécutif dont madame Marie Dubois assure la présidence en France. Une cellule et des sections sont fonctionnelles en République du Congo-Brazzaville, en République démocratique du Congo, au Tchad et au Cameroun.

Henriet Mouandinga

LE GOUVERNEMENT CONGOLAIS DOIT HONORER SES ENGAGEMENTS

Le représentant de l'Oms au Congo, Alexis Lucien Manga, a invité récemment à Brazzaville, le gouvernement congolais à respecter son engagement d'affecter les 15% de son budget au système de santé.

Il a lancé cet appel à l'occasion de la présentation du rapport des comptes nationaux de santé pour la période 2019-2020, visant à mettre en exergue les avancées réalisées en matière de financement de santé et à donner une appréciation de l'impact des politiques mises en œuvre sur l'amélioration de ses financements.

Reconnaissant que le Congo a nettement amélioré ses dépenses de santé, M. Manga a relevé que la part du budget de l'Etat consacré au financement de la santé demeure encore en deçà de l'engagement des Chefs d'Etat de l'Union africaine (Ua) d'allouer 15% de leur budget national à la santé.

Selon lui, le Congo devrait fournir encore des efforts pour atteindre la cible d'Abuja avec les partenaires financiers et techniques pour s'étendre et densifier les mécanismes de financement innovant, afin de contribuer notamment à la réduction des paiements directs et de



les mettre en dernier de la liste des bailleurs de fonds. Intervenant à cette occasion, le ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki a indiqué que le système de santé congolais a connu une série de réformes durant les dernières années, notam-

ment par la mise en place depuis 2002, de la couverture médicale de base visant à améliorer l'accès de la population au service de soins de santé de qualité. « L'évaluation systématique des différentes politiques mises en place et l'analyse

de leurs impacts sur la question financière des citoyens offrent une opportunité pour apprendre les limites du système de financement et identifier les champs d'actions, afin d'améliorer sa performance », a-t-il souligné. Présentant le rapport tech-

nique, le directeur des études et de la planification du ministère en charge de la Santé, Roch Massana a révélé que l'augmentation du ratio de la dépense totale de santé par habitant a été à 70 dollars en 2020, et 625 dollars en 2019, soit une augmentation de près d'un quart. Le ratio par tête d'habitant se rapproche des 86 dollars prévus, selon la norme attendue.

D'après lui, cette progression témoigne les efforts que le gouvernement a consentis en matière de dépenses de santé, ce qui représente 49% en 2020 contre 2,59 % en 2019 du Produit intérieur brut (Pib). « Lorsque l'on regarde le taux d'allocations budgétaires et le taux de décaissement entre 2019 et 2020, le graphique montre que le taux moyen d'exécution en faveur de la santé est de 68% entre 2016 et 2020. Il y a une baisse enregistrée du taux d'exécution en 2018 de dix-sept points de pourcentage et l'on observe une augmentation tendancielle sans précédent atteignant 124% », a-t-il conclu. Cette cérémonie s'est tenue en présence des représentants des systèmes des Nations unies et de plusieurs membres du gouvernement.

Gulit Ngou



PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

◆ La vérité rattrape un inconscient

Une gamine de quinze ans, orpheline de père, abandonnée avec une grossesse par un jeune homme surnommé « Jdc », vient de donner vie à une fillette. Ce dernier avait nié être l'auteur de ladite grossesse, tout en reconnaissant avoir eu plusieurs fois des rapports sexuels non protégés avec la gamine. Paradoxalement, la fillette qui vient de naître, ressemble à la sœur jumelle du fameux « Jdc ». Pendant les neuf mois de grossesse, tous les frais des examens prénataux et ordonnances médicales, ainsi que ceux liés à l'accouchement ont été supportés par la mère de l'orpheline. Cette dernière a épuisé tout le bénéfice de son petit commerce pour faire face à ces dépenses. Heureusement que l'accouchement s'est bien passé. La maman de la gamine a remercié Dieu pour l'avoir aidé à surmonter cette épreuve. Cependant, elle regrette l'année scolaire perdue par sa fille qui devait passer son Bepc cette année. Actuellement, les parents qui avaient pris partie pour le jeune garçon sont désespérés et hésitent à faire valoir leur paternité sur l'enfant. La maman de la gamine affirme qu'elle ne leur demandera aucun sou puis-

que la nouvelle venue est sa petite fille. Quelle belle leçon à la famille de cet inconscient garçon !

◆ Qui a inventé le papier hygiénique ?

Beaucoup de personnes utilisent le papier hygiénique qui nous sert à nettoyer l'orifice du rectum, sans savoir celui qui a eu l'idée de le créer et en quelle année le produit a été rendu disponible. Pour ceux qui ne le savent pas, c'est l'Américain Joseph Gayetty qui en est l'inventeur. Il a produit pour la première fois le papier hygiénique en 1857, avant qu'un autre de ses compatriotes, Seth Wheeler ne le mette sous forme de rouleau en feuilles prédécoupées en 1891. Auparavant, les hommes utilisaient, selon leur environnement, les feuilles, les bâtons, la mousse, le sable et l'eau après avoir déféqué. Pour ceux qui faisaient partie des élites pendant l'Antiquité gréco-romaine et égyptienne, l'essuyage des fesses à l'aide d'un tissu spécial était leur apanage. Dans de nombreux pays d'Asie, les populations se servent de l'eau pour se nettoyer. Les musulmans qui utilisent également de l'eau ne doivent pas essuyer leurs souillures et laver l'orifice du rectum avec la main droite. Ils sont tenus, conformément à leur croyance re-

ligieuse, de se servir de leur main gauche pour accomplir ces actes.

◆ Des femmes nues pour un bain sacré

Un pasteur ghanéen, estimant avoir reçu une révélation du Saint Esprit de Dieu, effectue sur les femmes qui fréquentent son église, un rituel bizarre. Il demande à chaque femme programmée pour la séance, de se déshabiller et de rester nue comme un ver de terre avant de recevoir un bain sacré.

Ces femmes en tenue d'Adam reçoivent le fameux bain sacré en s'asseyant dans une grosse cuvette et le pasteur les lave à tour de rôle comme des bébés en palpant même leurs parties intimes. Après le bain, elles attachaient des serviettes pour ensuite être frottées avec l'huile d'olive par un autre pasteur.

Pour appliquer une telle pratique, le religieux a affirmé qu'il avait reçu la directive de là-haut et qu'il savait que cela pourrait provoquer une controverse même s'il n'avait d'autre choix que d'obéir au Saint Esprit. Les médias locaux du Ghana rapportent que le pasteur s'était engagé dans le rituel pour purifier les femmes de son église pour qu'elles deviennent saintes. N'est-ce pas une abomination ?

◆ Un bébé au dos subit l'infidélité de sa mère

Une zimbabwéenne a été surprise en train de se réjouir avec le propriétaire d'un célèbre supermarché de la ville de Masvingo alors que son bébé était attaché au dos. Les deux amoureux ont choisi une zone qui avait de hautes herbes pour se livrer à des rapports intimes, tandis que le bébé, attaché au dos de sa mère était remué par les ébats sexuels.

Ces deux personnages qui se croyaient dans une brousse non fréquentée ignoraient, qu'un cameraman filmait leur acte ignominieux. Après avoir publié les images de cette scène, le cameraman a expliqué qu'il se promène dans des nombreuses zones assez herbeuses où il trouve toujours des couples infidèles dans des positions compromettantes. Il a également déclaré que les samedis et dimanches sont les jours favorables pour ces amateurs du sexe.

Le cameraman qui observe parfois des voitures garées près de ces zones, rencontre souvent des couples en train de s'embrasser, dans les voitures ou dans les champs. Il prend des photos et des vidéos de ces actes pour, dit-il, dénoncer les infidélités. □

140^{ème} anniversaire de l'évangélisation du Congo

«MA PEUR DEMEURE ENCORE CAR LES ENJEUX SONT GRANDS»

dixit Mgr Victor Abagna Mossa,
Archevêque métropolitain d'Owando

Les festivités des 140 ans de l'évangélisation du Congo se dérouleront dans trois chefs-lieux des provinces ecclésiastiques du pays, à savoir: Owando, Pointe-Noire et Brazzaville selon le calendrier établi par la Conférence Episcopale du Congo. Celles-ci débiteront cette semaine du 11 au 14 mai 2023 dans l'Archidiocèse d'Owando où plusieurs activités sont programmées. Il s'agit entre autres, d'un pèlerinage à Lékéty avec des moments de prières qui se poursuivront à la paroisse Saint Benoît de Boundji. Cette localité a hébergé les premiers missionnaires catholiques de la partie nord du Congo. Mgr Georges Firmin Singha, le deuxième évêque d'Owando est également inhumé dans la paroisse Saint Benoît de Boundji.

La première partie des festivités prendra fin dans le chef-lieu de la province ecclésiastique du Nord par une messe d'action de grâce qui se déroulera à l'esplanade de la Cathédrale Christ-Roi d'Owando, en présence de tous les évêques du Congo, les prêtres, les religieux et religieuses et le peuple de Dieu venu de tous les diocèses du Congo.

Quelques jours avant les festivités de la célébration religieuse dans la province ecclésiastique du Nord à Owando, Mgr Victor Abagna-Mossa était l'invité de la télévision catholique sur youtube. A cette occasion, l'Archevêque d'Owando s'est posé quelques questions sur ce que les chrétiens du Congo peuvent attendre de la célébration des 140 ans de l'évangélisation dans notre pays. «Est-ce que c'est la joie, la paix, la souffrance ou la curiosité de voir l'Eglise Catholique qui fête ?

Qu'est-ce que cette fête va donner ou laisser à la chrétienté ? Avons-nous avancé réellement avec le Christ ? Avec l'évangile qui nous avait été apportée «allez, annoncez la Bonne Nouvelle à toute la création». Celui qui croira sera baptisé, celui qui ne croira pas sera condamné; Sommes-nous fiers du travail accompli?» s'est interrogé l'homme de Dieu.

A propos de cette célébration des 140 ans, le prélat pense que ce vœu est arrivé à point nommé. Car, chaque fois, lorsqu'une occasion comme celle-ci vous est donnée, il faut savoir s'arrêter et regarder d'où nous venons, là où nous y en sommes et vers où nous allons. Faire la rétrospective sur le passé et projeter l'avenir tout en améliorant les failles. C'est



bien quand même de faire son propre bilan pour savoir là où nous en sommes. Fai-

sons-nous comme les autres en empruntant le même chemin que sont des nôtres.

Coopération culturelle Congo-Cuba

LA MINISTRE LYDIE PONGAULT A CUBA POUR PARTICIPER A LA FOIRE INTERNATIONALE DU TOURISME

La ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Mme Lydie Pongault, vient de séjourner à Cuba où elle a été invitée par le gouvernement de ce pays pour participer à la Foire internationale du tourisme et au premier congrès international de Cuba qui se sont déroulés du 3 au 5 mai 2023.

Cette invitation lui avait été remise le 26 avril dernier à Brazzaville, au cours d'un entretien avec l'ambassadrice de Cuba au Congo, Mme Vilma Reyes. Au sortir de cette audience, la diplomate cubaine avait déclaré que l'entretien avec la ministre a porté sur les questions liées à l'élargissement de la coopération et au développement de l'industrie

touristique et culturelle.

La ministre Lydie Pongault qui s'est dit satisfaite a exprimé bien sûr son approbation pour ce rendez-vous culturel au pays de Fidel Castro. Les deux parties ont souligné que la coopération touristique entre le Congo et Cuba est importante pour promouvoir les relations bilatérales.

Gulit Ngou

Qu'est-ce que les chrétiens vont retenir de cet événement ? Ma peur demeure et les enjeux sont grands. Je voudrais que ces enjeux passent vraiment. Pour me résumer prenons-en donc conscience de ce que nous

sommes, de ce que nous devrions être et travailler à le devenir vraiment pour le bien à nous et celui de nos frères et sœurs.

Yengo Maléka

Différentes dates des festivités du jubilé dans les provinces ecclésiastiques du Congo

Province ecclésiastique du Nord (PENORD) :

Jeudi 11 mai 2023 : Pèlerinage à Lékéty

Vendredi 12 mai 2023 : Pèlerinage à Boundji

Samedi 13 mai 2023 : Concert de chants religieux et conférences-débats

Dimanche 14 mai 2023 : Messe d'action de grâce à l'esplanade de la cathédrale Christ-Roi

Province ecclésiastique du Sud-Ouest (PESO) :

Dimanche 21 mai 2023 : Messe d'action de grâce plus les ordinations sacerdotales à Pointe-Noire

Province ecclésiastique du Centre :

Mercredi 31 mai 2023 : Arrivée du Légat du Pape, le Cardinal ZERY et sa suite

Jeudi 1er juin 2023 : Concert religieux à la Basilique Sainte Anne du Congo

Vendredi 2 juin 2023 : Pèlerinage à Linzolo

Samedi 3 juin 2023 : - Conférence-débats à l'ACERAC;
- Rencontre du Légat du Pape avec les commissions chargées du développement humain.

Dimanche 4 juin 2023 : Messe solennelle plus les ordinations sacerdotales présidées par le Cardinal CZERNY (S.D. Préfet du Dicastère pour le développement humain intégral.

Lundi 5 juin 2023 : Rencontre du Cardinal avec les Archevêques et évêques du Congo.



Liberté de la presse

LES DIFFÉRENTS ACTEURS À CŒUR OUVERT

La 30^{ème} journée internationale de la liberté de presse a donné lieu à Brazzaville, à une interaction entre les associations professionnelles, le chef du gouvernement Anatole Collinet Makosso et la coordination des agences du système des nations unies en République du Congo. Le fiasco effleuré à cause de la cacophonie entre le vice-président du Conseil supérieur de la liberté de communication Jean Pierre N’Goma et le collège des hauts conseillers s’est muée en une opportunité. Elle a permis aux journalistes de vider leur cœur, afin de s’assurer du soutien des nations unies et de bénéficier de l’oreille attentive du gouvernement.

Le calvaire de la presse congolaise dans son ensemble a été peint par Jean Charles Maniongui, le président de l’Union des professionnels de la presse du Congo (UPPC) et Arsène Sévérin Ngouéla, directeur exécutif de Journalisme et éthique Congo (JEC). Il ressort pour l’essentiel que, le Congo affiche depuis les années 2000, sa volonté politique de disposer d’une presse libre, consacrée par plusieurs textes et lois dont la Constitution dans l’article 25 sur la liberté de la presse.

Sur la liberté de presse au Congo, les deux plateformes professionnelles ont d’entrée de jeu fait remarquer que « dans la pratique, la réalité est bien complexe. Les mêmes institutions ou leurs membres, reviennent sous forme de loup pour confisquer la liberté donnée à la presse. Les pressions, les intimidations et les menaces sont le lot quotidien des journalistes... Les journalistes et professionnels qui défendent l’exercice responsable et pluriel du métier sont présentés comme des parias ». Journalisme et éthique Congo s’interroge si la liberté de la presse peut construire des médias indépendants, quand la plupart des journalistes sont réduits à la clochardisation et à la mendicité. « Le fléau des perdiem est un phénomène connu des pouvoirs publics,



Les officiels à la cérémonie, au milieu le premier ministre

de la société civile et des organisations internationales qui s’en accommodent bien aujourd’hui dans notre pays. Ils savent tous que les journalistes sont mal payés et les médias qui les emploient n’ont pas une assise économique stable », relève son directeur exécutif Arsène Sévérin Ngouéla.

En conséquence, ils sollicitent du gouvernement, l’allocation d’une aide à la presse à travers l’inscription d’une ligne budgétaire distincte qui permettra de donner de l’argent aux médias pour leurs besoins. En fait, « le JEC recommande au premier



Des hauts conseillers et autres responsables de la communication



Des journalistes face au ministre de la communication

ministre de s’y impliquer personnellement, pour que dès 2024, l’aide à la presse soit enfin budgétisée». En attendant, cette plateforme s’attend à un appui d’urgence avant le 15 août prochain, au recalibrage de la loi instituant la Redevance audiovisuelle (RAV) et à l’extension de sa redistribution à tous les médias, y compris du secteur privé. En réaction, le premier ministre a rassuré la presse de ce que, les hommes publics ne sont nullement les bourreaux ou les prédateurs de sa liberté. Au contraire, a précisé Anatole Collinet

Makosso, qui s’est présenté comme un des premiers défenseurs et protecteurs de la liberté de la presse : « le combat pour la liberté de la presse est un combat commun » aux hommes publics, aux journalistes, aux populations. Le chef du gouvernement craint, en revanche, que la surpuissance du quatrième pouvoir incarné par la presse, amène les journalistes « à condamner les innocents et à innocenter les coupables ». Il a dénoncé la délation et l’étouffement de la liberté, notamment celle des autres composantes.

Sur l’aide sollicitée par la presse au gouvernement, le ministre de la communication et des médias, Thierry Lézin Mougalla a fait savoir les difficultés que rencontre l’Exécutif pour faire face aux besoins des médias publics pour percevoir la redevance audiovisuelle. Il rappelle que les organes de presse privés sont des entreprises et devraient, pour leur fonctionnement, évoluer conformément aux principes généraux de l’entreprenariat. Il promet de travailler en harmonie avec le Conseil supérieur de la li-

berté de communication, les associations professionnelles et bien d’autres expertes et partenaires, pour booster le développement de la presse congolaise. Au nom de la directrice générale de l’Unesco, la représentante de cet organisme spécialisé de l’Onu en République du Congo, Fatoumata Barry Maréga a rappelé que cette institution appuie et appuiera la presse congolaise pour davantage de professionnalisme et de liberté.

Henriet Mouandinga

VERS LA RÉSURRECTION DU FESPAM

Le Festival panafricain de musique (Fespam), en veilleuse pendant huit ans suite à la conjoncture économique, financière et sanitaire, sera bientôt remis en selle. La onzième édition pourra intervenir en juillet ou août prochain. Le premier acte de ce nouveau départ sera posé le samedi 13 mai prochain à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou à travers le lancement de la campagne nationale de promotion de la 11^{ème} édition. Le 31 mai, le rituel sera réédité à Paris en France, pour l'aspect international de ladite campagne.

Le Congo va promouvoir la prochaine édition du Festival panafricain de musique tant au niveau national qu'à l'échelle internationale. Cette campagne qui est placée sous l'autorité du premier ministre Anatole Collinet Makosso se fera en deux phases. La campagne nationale sera lancée par le chef du gouvernement le samedi 13 mai 2023 à Sibiti dans le département de la Lékoumou. Le volet international de cette campagne aura lieu le mercredi le 31 mai 2023 à Paris, en France. La campagne de promotion de la onzième édition du Fespam se fera sous le thème, « *la rumba congolaise, envol de la base identitaire vers les vertices du patrimoine de l'humanité, qui se décline en quatre axes : les assises identitaires de la Rumba congolaise ; le rayonnement de la Rumba congolaise en Afrique et dans le reste du monde ; la relation entre la rumba congolaise, la littérature et les autres arts ;*

quelles stratégies mettre en œuvre pour assurer la promotion et la sauvegarde de ce genre musical ».

Après la dixième édition qui a eu lieu en 2015, la relance du Fespam sera une grande première pour le premier ministre Anatole Collinet Makosso, la ministre de l'industrie culturelle, touristique et des loisirs Lydie Pongault et le commissaire général Gervais Hugues Ondaye. Depuis leurs prises de fonctions respectives, ces trois acteurs multiplient, en solitaire comme de connivence, des initiatives et des contacts pour que le Congo, l'Afrique et le monde retrouvent leur Fespam. Si le rendez-vous est tenu, la onzième édition du Fespam sera époustouflante. Elle sera portée par une programmation variée faite des scènes artistiques, des villages culturels, du traditionnel marché de la musique africaine, des expositions et d'un symposium. Inscrite au budget de l'Etat exercice 2019 à l'époque où Dieudonné Moyongo,



ancien commissaire général devenu ministre de la culture et des arts l'avait annoncé, la onzième édition n'était restée qu'au stade de simple intention. « *Elle devra avoir lieu cette année, mais compte tenu des difficultés rencontrées dans le pays, au lieu qu'elle ait lieu en juillet, elle est décalée pour les mois à venir. L'idéal serait qu'elle soit organisée à la fin de l'année...Le dossier circule déjà au niveau du ministère des Finances. Lorsque les moyens seront mis à notre disposition, nous ferons tout pour que cette édition qui pour nous est une édition de relance ait*

lieu...Nous allons tout faire pour que la onzième édition ait lieu », disait-il. Mais ces assurances sont restées en l'état.

Une nouvelle impulsion est donnée avec l'arrivée à la tête du ministère en charge de la culture de Lydie Pongault et de Collinet Makosso à la primature. Et, Gervais Hugues Ondaye concédait à l'hebdomadaire Le Patriote qu'il était prématuré de dire que le destin du Festival panafricain de musique (Fespam) est scellé. « *Cet événement culturel inédit pour l'Afrique et le monde qui, depuis 2017 manque aux Congolais et à l'humanité*

tout entière, au monde culturel en premier, est simplement et conjoncturellement en veilleuse », affirmait-il.

La campagne de promotion annoncée est donc le dernier virage pour la résurrection du très attendu Festival panafricain de musique. Si ce rendez-vous est honoré, il sera le pas décisif de la longue marche vers le retour sur scène du Fespam. Anatole Collinet Makosso, Lydie Pongault et Gervais Hugues Ondaye qui estiment chacun que le processus est irréversible à ce stade, en sortiront grandis.

Marlène Samba

Journée mondiale de la propriété intellectuelle

L'ACCENT EST MIS SUR LE GENIE CREATEUR DES FEMMES

Le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Fylla De Saint-Eudes a déclaré le 25 avril à Brazzaville, que la commémoration de cette 23^{ème} édition donne l'occasion aux Etats membres de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Ompi) de célébrer le génie créateur des femmes.

« *La campagne de la journée mondiale de cette année est une interpellation faite aux femmes de tous les continents, et partant celles de notre pays, car l'innovation et la créativité qui s'inscrivent dans un contexte socio-culturel où baignent à la fois hommes, femmes, jeunes et vieux, prouvent à suffisance que le génie n'a ni âge, ni sexe, ni frontière »*, a dit Fylla De Saint-Eudes, dans son message à l'occasion de la 23^{ème} journée mondiale de la propriété intellectuelle. Pour lui, accorder la priorité

aux femmes n'est pas un choix à faire. C'est une obligation, car les femmes représentent près de la moitié de la population mondiale. Elles sont un grand réservoir de talents, avec des progrès accomplis pour tous.

Poursuivant son propos, il fait savoir que moins de femmes participent au système de la propriété intellectuelle. Cela signifie que trop peu de femmes en tirent profit. Chaque jour, elles mettent au point des inventions et des créations destinées à améliorer le quotidien qui transforme les vies dans les



Le ministre Antoine Nicéphore Fylla De Saint-Eudes domaines aussi variés. Elles contribuent dans une large mesure, au changement et

sont des sources d'inspiration, a ajouté M. Fylla De Saint-Eudes.

« *Leur détermination est un exemple pour nous tous et leurs résultats remarquables sont un héritage inestimable pour les jeunes filles qui aspirent aujourd'hui à devenir les inventrices et les créatrices de demain, a-t-il indiqué.*

C'est pourquoi, le gouvernement congolais a fait de l'innovation et de la créativité une priorité et encourage toute initiative dans le sens de l'utilisation de la propriété industrielle dans le pays, au travers d'un fonds d'aide à l'invention et l'innovation technologique, et de la participation du pays aux différents salons internationaux de l'invention, tel que celui de Genève, a souligné M. Fylla De Saint-Eudes.

Gulit Ngou

C.A.N U17 de football

LE CONGO, QUALIFIÉ POUR LES QUARTS DE FINALE

Au moment où nous mettions sous presse, il restait encore à disputer les deux derniers matches du groupe B et le dernier du groupe C. Mais les calculs ont clairement montré que l'un des deux meilleurs troisièmes ne pouvait provenir du groupe C où le Mali, déjà qualifié, attendait d'être accompagné par le Cameroun ou le Burkina Faso. Alors, pas doute, le meilleur troisième du groupe B et le Congo étaient assurés de disputer les quarts de finale.

Seulement, au terme de ce premier tour, le Congo nous aura laissés sur un goût d'inachevé. Car, à chaque fois, il n'est pas passé loin. D'abord, contre le Sénégal, il se fait battre (0-1) alors qu'en réussissant le penalty il aurait pu accéder au fameux nuage qui engendre la confiance. Mais le Congo a fini par perdre in-extremis devant l'équipe qui, aujourd'hui, apparaît clairement comme la meilleure du groupe. Au second match, contre la Somalie, le Congo a outrageusement dominé son adversaire mais en attaque tout le monde ou presque a eu des pieds tordus. Il a tiré 25 fois au but adverse mais n'a

réussi qu'un seul but, celui de l'égalisation alors que la Somalie n'a eu que deux ou trois opportunités pour un but. Là encore, le Congo est pratiquement passé au travers. Restait le dernier match, celui de la peur car c'est le pays organisateur, l'Algérie, qui en était l'adversaire. Mais le Congo a, pour une fois, mené à la marque avant de se faire surprendre vers la fin en faisant preuve de naïveté. Car sur cette action de but, la couverture n'a pu être assurée. Voilà que là encore, le Congo n'est pas passé loin. Evidemment, l'entraîneur italien peut être indexé dans ce raté. Il qualifie le Congo au Cameroun avec une équipe compo-

sée uniquement de locaux mais, pour le tournoi final, il a pris le risque d'injecter pas moins de onze joueurs de la diaspora. Son dosage a finalement été loin d'être savant. C'est une équipe qui, sur le terrain, est loin de former un tout cohérent. Chaque joueur a tendance à jouer sa propre partition à sa guise. Il n'y a vraiment aucune complicité et chacun garde exagérément le ballon. Les nombreux tirs ne sont généralement pas cadrés tout comme ils manquent de puissance. Apparemment, le travail physique a été insuffisant de même qu'on tire un peu n'importe comment.

A quoi peut-on s'attendre pour la suite ?

Bien sûr le football n'est qu'un jeu et il reste à jamais ce qu'il est c'est-à-dire un jeu extrêmement complexe où il suffit parfois de très peu de choses pour que tout bascule à jamais dans un sens comme dans un autre. Or,

en quarts de finale, le Congo va devoir faire face à du solide, très solide même du moment où il s'agit du Mali qui a survolé le premier tour dans le groupe C. En effet, il a battu tour à tour le Burkina Faso (1-0) et le Cameroun (2-0). Sur le papier, ce Mali-là sera forcément favori car c'est d'abord un pays où le football de jeunes est conséquemment pris en mains. En plus, ces derniers-temps, il a l'art de s'illustrer sur la scène internationale. Seulement, en football, aucun match n'est perdu ni gagné d'avance. Tout le monde joue pour gagner et parfois les résultats sont à contre-courant de la logique. C'est en cela que résident les espoirs congolais car les rois aussi peuvent connaître des jours sans. Le Congo qui, autrefois en seniors, constituait la bête noire du Mali (1965 et 1972), a considérablement perdu du terrain. C'est désormais le Mali qui a pris de l'ascendant sur le Congo. Le maître est devenu l'élève et le Congo s'obstine mainte-

nant à se laisser facilement marcher sur le ventre. Il est beaucoup plus facile de parvenir au sommet que de s'y maintenir. Le Congo en ce moment est plutôt en train de rebâtir. Néanmoins, jeudi prochain, il va tout simplement essayer de vendre chèrement sa peau. Mais Fabrizio Cesana se doit d'apporter de nécessaires corrections dans la manière de jouer de l'équipe.

Le Mali, pour sa part, est une équipe joueuse, conquérante et en confiance. Il joue son jeu sans calcul ni retenue. C'est une équipe sûre de son football et qui joue sans le moindre complexe. C'est dire que le Congo s'attaque à une montagne. Mais, pour le Congo, tout dépendra de l'état d'esprit et de la stratégie que mettra en place l'italien Fabrizio Cesana. Puisqu'il s'agira de se donner à fond dans l'intelligence, la détermination, et la combativité.

Nathan Tsongou

Ligue européenne des champions de football

DES ÉTINCELLES EN VUE DEMAIN MARDI À MADRID ET À MILAN

C'est donc demain mardi qu'auront lieu les demi-finales aller de la ligue européenne des champions entre Real Madrid et Manchester city d'une part, Milan Ac et Inter de Milan de l'autre.

Le premier choc, Real Madrid-Manchester city, est placé sous le signe de la revanche. Car l'année dernière le Real Madrid avait éliminé son illustre adversaire après deux confrontations réellement épiques. Karim Benzema, alors au sommet de son art, avait puisé dans ses origines africaines pour assommer Mahrez et Manchester city. Souvenons-nous, c'est bien l'algérien qui avait ouvert le score à Santiago Bernabeu avant que l'autre, qui n'a plus d'africain que de nom, ne se mette en vedette. Carlo Ancelotti, l'entraîneur madrilène, a peut-être réalisé que ces deux hommes-là vont décider à nouveau du sort de la rencontre de Madrid. Voilà pourquoi il a préservé Karim l'autre jour pour le déplacement du Real Madrid

sur le terrain de la Real Sociedad. Visiblement, Carlo Ancelotti a abandonné la lutte pour la liga. Il a clairement choisi la coupe du roi et, bien sûr, la défense du titre en Europe. Ce qui, sans doute, explique la défaite devant la Real Sociedad (0-2) en championnat espagnol. Il reste que le technicien italien a choisi d'économiser son équipe afin de sortir le grand jeu demain. Alors, les Citizens n'ont qu'à bien se tenir car les Merengues ont pour eux l'avantage de l'expérience des joutes européennes. Ce n'est pas pour rien qu'ils détiennent le record de victoires dans cette épreuve.

C'est une équipe taillée pour l'Europe et elle ne se laisse jamais marcher facilement sur le ventre quand il est question de la coupe aux grosses oreilles. Man-

chester city, pour sa part, court désespérément derrière le prestigieux trophée depuis plusieurs années. Certes son entraîneur, Pep Guardiola, l'a déjà gagné. Mais c'était à l'époque du grand Barça. Depuis, c'est la disette pour le technicien espagnol qui est pourtant passé par le Bayern de Munich. Toutefois, pour cette fois, il a la chance de posséder le norvégien Erling Haaland qui paraît bien plus efficace que Mahrez. C'est désormais dans cette carte que résident les espoirs des Citizens. Le Norvégien est à peu près un genre à la Gerd Müller. Il est attiré par le but adverse et, en plus, efficace à souhait. Il sait se démarquer et surtout peser sur les défenses adverses. C'est un buteur de charme. Karim Benzema contre Erling Haaland, c'est le match

à ne pas rater.

Show à l'italienne à Guiseppe Meazza ?

Dans l'autre demi-finale à 100% italienne, le Milan Ac sera opposé à l'Inter de Milan. Comme on le voit, l'explication est aussi à 100% milanaise. Et donc la ville milanaise sera « coupée » en deux avec cet affrontement entre deux anciens champions d'Europe. L'aller et le retour se joueront donc sur ce même terrain de Guiseppe Meazza. Difficile de désigner d'avance le vainqueur. On sait que cette année le Calcio ira à Naples et donc les deux équipes milanaises consacrent, désormais, leurs efforts sur l'Europe pour éviter une saison blanche. Alors vont-elles se donner à fond ou faire le choix de calculer ?

Car l'italien a pour habitude d'être un combattant rusé. Il se livre le plus souvent à des calculs même sordides qui confisquent le spectacle. Surtout quand l'italien s'emploie à utiliser le cadenas (cattenaccio), cela devient parfois insoutenable. Et là, les deux équipes se connaissent dans le moindre détail. Que va-t-il donc se passer ? C'est la question que tout le monde est en train de se

poser en ce moment. Mais quoiqu'il en soit, il y aura forcément un vainqueur comme cela a été le cas dans le quart de finale Milan Ac-Naples où la priorité a été donnée au football. C'est à croire que Milan Ac, une nouvelle fois, et l'Inter de Milan vont chercher chacun à faire pencher la balance de son côté.

Et, pour cela, il va falloir jouer pour gagner et, par conséquent, prendre des risques Vu sous cet angle, le spectacle est garanti. Car après tout le cattenaccio est synonyme du mauvais vieux temps d'Helenio Herera. L'italien de ces derniers temps sait parfaitement « converser » avec le ballon pour produire finalement un spectacle de qualité du moment où, sur le terrain, il y a aussi des étrangers qui affectionnent le beau jeu. Voilà pourquoi Milan Ac-Inter de Milan ne sera pas forcément un match fermé.

En fin de compte Real Madrid-Manchester city et Milan Ac-Inter de Milan devraient répondre aux attentes. On peut donc s'attendre à un vrai show, digne de grands d'Europe.

Merlin Ebalé

Handball féminin

LA D.G.S.P ET L'AS OTOHÔ DANS LE GRAND DÉFI

C'est connu de tous, la 39^{ème} édition de la coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball commence demain au Caire (Egypte) pour prendre fin le jeudi 18 mai prochain. Le Congo y est représenté, uniquement en dames, par la D.G.S.P et l'As Otohô.



La D.G.S.P sera la première à entrer en compétition

Il se trouve que la D.G.S.P, une habituée de la scène africaine, a pu bénéficier d'une mise au vert en Tunisie pour préparer aussi bien la super-coupe d'Afrique, qu'elle a disputée les 6 et 7 mai au Caire, puis la coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe. En terre tunisienne la D.G.S.P a rencontré deux fois de suite l'équipe locale de Moknine qui, elle aussi, va prendre part à cette 39^{ème} coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe. La D.G.S.P a remporté les deux rencontres respectivement par 29 à 26 puis par 20 à 18. Ce qui, naturellement, constitue un bon signe même si Moknine n'a rien d'un foudre de guerre. Mais il sied quand même de rappeler que le handball tunisien au féminin a connu, lui aussi, son époque de gloire puisque l'équipe nationale a

été championne d'Afrique en 1974 et en 1976, à Alger, elle avait battu en finale le Congo (10-5) qui participait pour la première fois. Mais en 1981 le Congo avait pris sa revanche en finale (11-10) à Tunis. La Tunisie, en la matière, n'a donc rien d'un faire-valoir. Une fois l'étape tunisienne terminée, la D.G.S.P s'est donc envolée pour le Caire (Egypte) où elle a disputé avant-hier et hier la super coupe d'Afrique. A titre de rappel, le tirage au sort de la 39^{ème} coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe effectué le 6 avril dernier au Caire a placé la D.G.S.P dans le groupe A et l'As Otohô dans le groupe B. La D.G.S.P devra en découdre avec Petro Atletico (Angola), Moknine (Tunisie), Sporting (Egypte), Fanz (Cameroun) et US

Nouasser (Maroc) tandis que l'As Otohô va affronter Primeiro da Agosto (Angola), Habitat (Côte d'Ivoire) et Al Ahly (Egypte). On peut donc constater que le groupe A se compose de six équipes et le groupe B de cinq. Mais quoiqu'il en soit seules quatre équipes, dans chacun des groupes, seront qualifiées pour les quarts de finale.

Le programme du premier tour pour les deux représentants congolais

Deux terrains ont été mis à disposition pour abriter cette compétition. La D.G.S.P sera la première à entrer en compétition. A 14 heures, heure locale, demain, la D.G.S.P va en découdre avec les Marocains d'U.S Nouasser sur le terrain 1. Mais juste deux heures après, sur le terrain 2, c'est l'As Otohô qui devra faire connaissance avec l'équipe locale d'Al Ahly. Le lendemain, sur le terrain 2, la D.G.S.P sera aux prises avec l'autre équipe égyptienne, le Sporting, à 16 heures, heure locale. Mais sur le terrain 1, à 17 heures, l'As Otohô va défier les Ivoiriennes d'Habitat. Le jeudi 11 mai, les deux équipes vont jouer toutes les deux sur le terrain 2.



L'As Otohô à l'épreuve africaine

Sauf que la D.G.S.P jouera à 16 heures contre les Tunisiennes de Moknine et l'As Otohô à 20 heures contre les Forces Armées et de Police (Fap) du Cameroun. La journée du vendredi 12 mai sera consacrée au repos. La compétition ne reprendra que le samedi et à 16h, heure locale bien sûr, l'As Otohô va défier Primeiro da Agosto tandis qu'à 18 h la D.G.S.P devra en découdre avec Fanz du Cameroun. Ce samedi-là marquera la fin du premier tour pour l'As Otohô. Cependant, As Otohô devra se battre bec et ongles pour se situer dans les quatre premières équipes du groupe B. La D.G.S.P, quant à elle, aura un match supplémentaire à disputer le dimanche 14 mai sur le terrain 2 contre Petro Atletico d'Angola. Ce qui est supposé être la finale pour la première place dans le groupe A. car la suite don-

ne au premier du groupe un adversaire relativement plus facile en quarts de finale. Car celui-ci va rencontrer le quatrième du groupe B alors que le deuxième du groupe A sera opposé au troisième du groupe B qui est un peu plus coriace. Question de s'économiser un peu avant les demi-finales et la finale. Mais dans ce rendez-vous du Caire les favoris resteront encore et toujours les mêmes. Les deux équipes angolaises, encore une fois, sont attendues en finale. Mais on attend de notre D.G.S.P nationale qu'elle puisse perturber ce confort dans lequel se trouve le handball angolais au féminin. Car c'est le moment où jamais de le tutoyer en guise d'avertissement avant le rendez-vous de Brazzaville en octobre.

Nathan Tsongou

RÉFLEXION

QUE SE PASSE-T-IL ?

Bon Dieu, que nous arrive-t-il ? En tout cas les sportifs, les vrais, ne peuvent plus s'empêcher de tomber en larmes, tellement la situation devient dramatique. Car l'athlétisme est en train de «mourir» à petit feu. Voyez-vous, les Henri Helendé au saut en hauteur, Jean Prosper Tsondzabéka au saut à la perche, François Ganongo au javelot et bien d'autres anciens champions n'ont plus d'héritiers. Au rythme où vont les choses, ils ne pourront, peut-être, ne plus jamais en avoir. Car bon nombre de spécialités ne sont plus enseignées à l'école et à l'université.

Et pour quelles raisons ? Il manque le matériel approprié. On ne l'achète plus. Mais qui l'achetait et ne l'achète plus ? La question s'adresse aux ministères des enseignements et celui en charge des sports. Car c'est la pratique de l'éducation physique et sportive qui est, désormais, mise en péril. Or c'est là le principal cadre de détection dans l'alimentation de l'élite sportive. Dans les établissements scolaires on ne trouve plus de haies, de javelots, de perches, de poids et tous les autres équipements qui permettent la pratique saine de l'éducation physique et sportive (E.P.S). Les enseignants souffrent donc en silence. Car personne, dans

la hiérarchie, ne prend la peine de s'en préoccuper. C'est donc tout le système qui entretient la survie de l'élite sportive qui est en péril. On comprend donc aisément, aujourd'hui, pourquoi les jeux de l'office national des sports scolaires et universitaires (O.N.S.S.U) sont si superbement ignorés. Ceci expliquant cela, c'est pourquoi le sport congolais va si mal en ce moment. Mais à bien y voir, cela pose clairement un problème d'appartenance. Il faudra, peut-être, en arriver à la logique selon laquelle les ministères des enseignements créent juste les conditions de détection pour le ministère en charge des sports qui se met, par la suite, à former en vue d'alimenter l'élite. Car dans le fonctionnement actuel cela paraît plutôt trop lourd. Il n'y a qu'à voir le destin réservé à l'office national des

sports scolaires et universitaires et à ses jeux pour le comprendre. Le département des sports devrait se limiter à prendre le relais des ministères des enseignements. Ces derniers se chargent de faire découvrir le sport aux apprenants qui sont détectés avant d'en devenir des spécialistes. Car, autrement, on ne fera que cafouiller, bégayer, tâtonner, etc. on passera le plus clair de notre temps à nous plaindre et à nous montrer du doigt tout en tournant en rond sans jamais avancer. Car l'élite restera à jamais que de qualité médiocre. Or, pour gagner, il faut travailler de façon méthodique et scientifique. Car, au sport, la navigation à vue est seulement une perte de temps.

Georges Engouma